

Introduction de Mgr Souchu



Chers amis,

Les membres de l'Assemblée synodale, réunis les 16 et 17 novembre 2024 à Aire-sur-l'Adour, ont réfléchi, discerné et voté dans un climat de fraternité, de confiance et de communion. Mais ils n'étaient pas seuls : beaucoup de diocésains étaient en union avec eux et les portait par la prière qu'elle soit individuelle ou communautaire.

Suivant les dispositions générales de cette session, il s'agissait, pour eux, de travailler les propositions, issues des 283 équipes synodales, sur les 10 sujets des trois itinéraires de notre synode diocésain, puis d'émettre un vote pour prioriser les propositions retenues.

Le présent document de travail constitue donc le fruit de la réflexion et des votes indicatifs de l'Assemblée synodale et je remercie les membres du secrétariat du synode d'avoir pu, dans des délais très brefs, le réaliser.

Les directives de l'Église concernant les synodes diocésains stipulent qu'un synode constitue l'organe de gouvernance le plus important et le plus représentatif du diocèse ; il associe l'Église locale aux décisions qui contribuent à façonner les priorités et la mission du diocèse. Voilà pourquoi il faut continuer la route, et passer des propositions retenues par l'assemblée synodale à de véritables orientations pastorales, qui seront votées par la prochaine assemblée synodale des 17 et 18 mai 2025, et qui seront promulguées par décrets synodaux le 14 septembre 2025.

Ce document est à destination de tous les chrétiens du diocèse et particulièrement de tous ceux et celles qui se sont retrouvés en équipe synodale au premier trimestre 2024. En effet, il s'agit maintenant de poursuivre la marche en avant en sollicitant la réflexion de ces équipes synodales, déjà constituées ou à constituer, suivant les modalités décrites dans ce document. Nous arrivons donc progressivement dans la phase ultime de notre synode diocésain à laquelle chaque chrétien qui le souhaite peut participer.

Comme cette phase est décisive pour l'avenir de notre diocèse, je voudrais simplement vous rappeler deux lignes de conduite qu'ont déjà suivies les membres de l'assemblée synodale :

- Bien garder à l'esprit le thème de notre synode diocésain : *Oser l'espérance dans nos communautés chrétiennes*. La promulgation des orientations du synode ne sera pas un fourre-tout de ce que nous voulons ou de ce que nous ne voulons pas pour le diocèse. Cette promulgation devra être une source d'espérance, afin d'envisager l'avenir de notre Église avec confiance, surtout en cette année jubilaire 2025 où le pape François nous donne comme thème : *Pèlerins de l'Espérance*.
- Nous laisser conduire par l'Esprit-Saint. Cela exige, pour chacun de nous, une réelle conversion. Nous ne sommes pas là pour combler des manques, mais pour nous mettre en état de recevoir ce que Dieu veut pour son Église, et particulièrement pour l'Église diocésaine d'Aire et Dax.

Je souhaite donc à tous et à toutes de fructueuses rencontres en équipes synodales, afin d'oser l'espérance dans nos communautés chrétiennes.

Nicolas Souchu

+ Nicolas SOUCHU
Évêque d'Aire et Dax

